

Présidence

MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR
MAIRIE DE LESCHEROUX
1 ROUTE DE BEAUPONT
01560 LESCHEROUX

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlpt_local
\0701_Foncier\01\070107_Compensat
ions\2-Comp agri\Projets Etude
Préalable\Lescheroux\Lt-
Consultationpublique Lescheroux.doc

Bourg-en-Bresse, le 27 septembre 2023

Objet : Enquête publique

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le commissaire enquêteur,

En référence à l'enquête publique ouverte par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2023, relative à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de LESCHEROUX, la chambre d'agriculture de l'Ain note que ce projet :

- est composé d'une partie flottante sur les surfaces en eau qui permet de limiter d'autant la consommation de foncier agricole,
- est situé au lieu-dit « Les Ettards » (site de l'ancienne gravière CEMEX), localisé dans une zone de potentiel agronomique limité pour les cultures, mais toutefois très adapté à la conduite de prairies,
- induit un changement dans l'utilisation agricole qui est faite du sol. Les prairies qui étaient jusqu'alors réservées à de la fauche et du pâturage bovin ne seront plus conduites qu'en pâturage ovin extensif ; ce qui représente une perte de productivité.

Conformément à l'avis de la CDPENAF du 24 novembre 2022, la chambre d'agriculture de l'Ain a pris acte du montant validé pour compenser l'impact sur l'économie agricole de ce territoire. Elle souhaite désormais que cette compensation puisse être mise au service de projet(s) agricole(s) collectif(s) et stratégiques, afin d'avoir un réel effet levier sur l'accompagnement de l'agriculture dans ses transitions économiques, environnementales, climatiques et sociétales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX